



RAPPORT DE SITUATION SUR L'EGALITE

FEMMES-HOMMES 2025



« La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droit »

Olympe DE GOUGES

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
I Actions en faveur de l'égalité femmes / hommes sur le territoire	8
Du 5 mars au 28 mars 2025 Montereau se mobilise en faveurs des Droits des Femmes	8
5 octobre 2025 Octobre ROSE	10
25 novembre 2025 Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes	11
Accompagnement à la parentalité	13
« Être parent... ici, un café pour en parler »	13
La prise en compte de la Parentalité dans le cadre des spectacles au Majestic	13
La formation des agents en lien direct avec le public.....	14
Orientations 2026	14
II L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité	15
Plan d'action triennal relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	15
Comité Consultatif en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes	15
Sensibiliser et responsabiliser les agents à l'égalité professionnelle.....	15
Favoriser la mixité des métiers	16
Accompagner l'évolution professionnelle des agents	16
Maintien d'un régime indemnitaire équitable et neutre de genre.....	17
Lutter contre les actes de discrimination, de harcèlement ou de violences sexistes	18
Campagne de valorisation des agents à travers leur métier.....	18
Développer une démarche de qualité de vie au travail et de cohésion.....	19
Favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle	19

PREAMBULE

L'égalité des droits entre les femmes et les hommes appelle à une vigilance constante, en proie au « déterminisme social » et aux modes de fonctionnement de nos organisations. Les collectivités territoriales sont des actrices essentielles de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par leur statut d'employeurs, par la définition et la mise en œuvre de leurs politiques publiques, par leur connaissance et leur capacité d'animation des territoires, elles sont un véritable moteur de l'action publique pour l'égalité.

La loi du 4 août 2014 demande aux collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants d'élaborer un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, préalablement aux débats sur le projet de budget. Ce rapport permet de faire le point sur la situation et de distinguer les bonnes pratiques et les axes d'amélioration.

C'est l'occasion pour la ville de Montereau-Fault-Yonne de mettre en avant ses politiques publiques, qui sont construites en prenant en compte les différences de situations et de besoins des femmes et des hommes dans des diagnostics territoriaux. La ville de Montereau-Fault-Yonne œuvre au quotidien pour un égal traitement de ses concitoyennes et concitoyens, que ce soit dans la gestion de ses ressources humaines, dans sa gouvernance politique, ou dans l'exercice de ses compétences.

L'égalité entre les femmes et les hommes est une politique publique à part entière et comme toute politique publique naissante, elle est bien souvent portée par les convictions de celles et ceux qui en ont la responsabilité. Aussi, il faut saluer l'engagement et le travail des élus et des services qui se mobilisent pour faire exister l'égalité entre les femmes et les hommes comme un enjeu primordial.

Charte municipale des valeurs de la République et de la Laïcité

Lors de sa séance d'installation du 3 juillet 2020, et au travers d'une charte municipale des valeurs de la République et de la Laïcité, le conseil municipal a souhaité réaffirmer sa politique volontariste de cohésion sociale et du mieux vivre ensemble sur l'ensemble du territoire communal.

Grande cause municipale de l'année 2021 : l'Égalité des droits entre les Femmes et les Hommes

Sous l'impulsion du Maire, Monsieur James Chéron, le Conseil municipal, lors de sa séance du 27 mars 2021, par délibération n°D_25_2021, a décidé à l'unanimité de déclarer l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, grande cause municipale de l'année 2021.

La Municipalité souhaite ainsi faire de Montereau-Fault-Yonne une collectivité exemplaire et innovante en matière d'égalité des droits entre les femmes et les hommes, en déployant une stratégie et des politiques transversales qui visent à toucher l'ensemble des secteurs d'intervention : éducation, santé, culture, sports, bel âge, prévention, lutte contre les violences, formation,

Cette ambition qui vise à faire de cette ville un modèle en matière d'égalité des droits entre les femmes et les hommes se traduit dans la politique des ressources humaines de la collectivité ainsi que dans les politiques publiques mises en œuvre par la ville sur son territoire afin de faciliter chaque étape de la vie des Monterelaises, de leurs parcours, de leurs études et de les protéger des violences et des inégalités dont elles peuvent être les victimes.

Pour mener à bien ces objectifs, Le Maire a souhaité dès l'installation du conseil municipal le 3 juillet 2020 créer une délégation en charge de la lutte contre les discriminations couvrant notamment l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'égalité professionnelle, pilotée par Madame Majdoline Bourgeois-El Abidi, Adjointe au Maire en charge également du personnel et du dialogue social.

Cette intervention s'articule autour de cinq grandes orientations figurant dans la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale :

- Promouvoir les droits et principes de l'égalité des femmes et des hommes,
- Lutter contre les stéréotypes de genre et les discriminations,
- Valoriser et favoriser la représentation et la participation de femmes dans toutes les sphères de la vie politique et publique,
- Permettre aux femmes et aux hommes un égal accès aux activités et installations culturelles, sportives et de loisirs,
- Renforcer les politiques et actions contre la violence sexuelle.

Spécifiquement dans son fonctionnement interne, la ville est aussi exemplaire que possible, préalable nécessaire pour irriguer dans ses politiques publiques et ses relations avec ses partenaires une culture de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Elle déploie d'importants efforts en matière de ressources humaines pour avancer sur l'égalité professionnelle et faire partager à ses agents tous les enjeux de la lutte contre les stéréotypes et les discriminations.

Les actions conduites concernent notamment :

- La représentation politique et publique équilibrée (Conseil Municipal, représentants de la Ville dans les organismes partenaires, etc.),
- La poursuite des actions de formation et de sensibilisation auprès des agents
- L'enrichissement continu du rapport social unique afin de s'assurer de l'égal traitement entre les femmes et les hommes sur de nombreux aspects de leur vie professionnelle (recrutement, déroulements et promotions de carrière, égal accès à la formation, etc.),
- Le processus de recrutement sur emplois permanents de la ville qui contribue à une égalité de traitement entre femmes et hommes avec la mise à jour des fiches de postes, le principe de respect de la mixité dans l'organisation des jurys, etc.,

Grande cause municipale de l'année 2022 : la Parentalité

A l'initiative du Maire, Monsieur James Chéron, lors de sa séance du 28 mars 2022, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de déclarer la Parentalité, grande cause municipale de l'année 2022 par délibération n°D_39_2022.

La politique de soutien à la parentalité vise à répondre aux différentes préoccupations des parents relatives à l'arrivée du premier ou d'un nouvel enfant, à sa scolarité, à sa santé, à son équilibre et son développement, aux difficultés relationnelles rencontrées à certaines périodes charnières etc.

En valorisant les parents dans leur rôle, le soutien à la parentalité contribue à prévenir et accompagner les risques pouvant peser sur les relations intrafamiliales (ruptures familiales, relations conflictuelles parents/ados, etc.).

La Municipalité est déjà pleinement investie dans les questions liées à la parentalité. Pour cela, de nombreux dispositifs notamment de soutien aux parents existent depuis de nombreuses années tels que les « clubs coup de pouce clé » (CLE), « Réussir après l'école » (RAPE) ou encore les soirées parentales organisées par le Centre social, la Maison des familles. D'autres dispositifs impulsés depuis 2021 comme les Clubs Langage (CLA), les représentations interactives du Théâtre-Forum sont venus compléter l'offre de service en matière de soutien à la parentalité.

La Municipalité souhaite aller encore plus loin et faire de Montereau-Fault-Yonne une collectivité aussi innovante que dynamique dans ce domaine en mettant en œuvre des actions avec et pour les parents, avec à leur disposition un ensemble de ressources, informations et services pour les accompagner dans l'éducation de leurs enfants aux moments clés de leur vie familiale.

La Municipalité déploie ainsi une stratégie et des politiques transversales mobilisant plusieurs services de la Ville (la Réussite Educative, le Centre social, la Maison des Familles, le Carrefour de la Réussite, le service jeunesse, le service événementiel, le service culturel...) afin de proposer des solutions concrètes, facilement accessibles, utiles et adaptées à tous les publics.

Les grandes orientations à donner au soutien à la parentalité sont les suivantes :

- La réussite éducative :

La prévention des difficultés d'apprentissage et du décrochage scolaire représente un enjeu majeur non seulement dans le milieu scolaire mais également dans le milieu de l'éducation de la petite enfance.

Les actions à mener en matière de réussite éducative s'articuleront autour des objectifs suivants :

- ✓ Soutenir la famille dans sa prise de responsabilité éducative en améliorant les dispositifs existants et en concourant à leur bonne articulation,
 - ✓ Rompre l'isolement social et/ou culturel des parents afin de prévenir les difficultés notamment de communication et de traduction (familles monoparentales, parents étrangers...)
 - ✓ Favoriser les actions collectives (identifier et créer des espaces de rencontres et groupes de paroles enfants/parents ou entre parents, mettre en place des ateliers ludiques et éducatifs, favoriser les sorties familiales...) et la mixité sociale et culturelle.
- La coéducation : il s'agit d'encourager l'apprentissage des enfants par l'expérience collective et la collaboration entre chaque acteur participant au processus éducatif (parents, grands-parents, école, mais également les partenaires associatifs et institutionnels).

Les actions à mener en matière de coéducation s'articuleront autour des objectifs suivants :

- ✓ Améliorer les relations famille-école qui demeurent l'une des premières préoccupations des parents,
- ✓ Favoriser et diversifier les actions intergénérationnelles à une époque où les grands-parents prennent de plus en plus en charge les petits-enfants (garde, hébergement pendant les vacances scolaires...)
- ✓ Replacer le rôle du père dans la relation parent/ enfant en favorisant la mobilisation des pères et la mixité de genre dans les activités afin de les restaurer dans leur fonction parentale

- La santé et la sécurité :

En matière de santé, les enfants, les adolescents et les jeunes présentent des besoins particuliers, rencontrent des difficultés spécifiques et appellent à des actions adaptées.

Par leur mode de vie, et en fonction aussi de facteurs socio-culturels, économiques et financiers, ils sont exposés à divers risques de santé. Ainsi, la prévention et la prise en charge doivent être précoces et anticipées pour éviter des conséquences qui pourraient s'avérer irréversibles.

Les actions à mener en matière de santé et de sécurité s'articuleront autour des objectifs suivants :

- ✓ Agir sur les inégalités sociales de santé qui dès le plus jeune âge ont des répercussions tout au long de la vie (développer la promotion de la santé en milieu scolaire, les activités sportives pendant le temps périscolaire...)
- ✓ Développer les dispositifs d'accompagnement, d'information et de prévention répondant aux questions de santé physique, sexuelle, mentale et sociale des jeunes de 12 à 25 ans (prévenir les comportements alimentaires, les addictions au tabac, à l'alcool ou aux drogues, l'utilisation excessive des écrans, la radicalisation religieuse...)

Grande cause municipale de l'année 2023 : Maîtriser notre impact sur la planète

Face à l'urgence climatique et environnementale, le conseil municipal, lors de la séance du 30 janvier 2023, a décidé à l'unanimité, suite à la proposition du Maire, Monsieur James Chéron, de déclarer l'environnement et plus précisément « Maîtriser notre impact sur la planète », grande cause municipale de l'année 2023 par délibération n°D_01_2023.

Comme chaque année, l'objectif de cette décision est de mobiliser l'énergie et les moyens nécessaires pour sensibiliser les habitants mais aussi les partenaires de la commune aux enjeux de cette cause.

Grande cause municipale de l'année 2024 : Montereau plus vite, plus haut, plus fort - ensemble

En 2024, Paris a accueilli l'une des plus grandes manifestations sportives internationales : Les Jeux Olympiques. A l'aube de cet événement, la promotion de l'activité physique et sportive est un enjeu majeur.

Convaincue que la pratique sportive est un des vecteurs sociétaux qui accompagne le progrès en préservant l'humanisme, garantit la nécessaire cohésion sociale et participe au développement des réussites autant personnelles que collectives, la municipalité a adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 9 octobre 2023, « Montereau plus vite, plus haut, plus fort – ensemble », grande cause municipale pour l'année 2024 par délibération n°D_115_2023.

Dans le cadre de cette grande cause municipale, la journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2024 était placée sous le signe du sport féminin et parrainée par Madame Carole ZAH, sportive de haut niveau préparant les Jeux Olympiques.

Grande cause municipale de l'année 2025 : Sciences et Cultures

Les sciences et la culture sont des moteurs essentiels de connaissance, de progrès, d'inspiration et d'innovation. Dans un monde en constante évolution, où les avancées technologiques transforment notre quotidien, il est plus que jamais nécessaire de familiariser nos concitoyens à la culture scientifique.

Les sciences et la culture sont des vecteurs sociétaux qui accompagnent le progrès en préservant la place de l'humain au cœur du projet de société, garantissent la nécessaire cohésion sociale et participent au développement des réussites autant personnelles que collectives. Afin de promouvoir ces enjeux, le conseil municipal du 30 septembre 2024 a adopté à l'unanimité, par délibération n°D_101_2024, « Sciences & Culture » comme grande cause municipale de l'année 2025.

Cette grande cause municipale a été mise en avant, dans le cadre des événements organisés pour la journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2025, notamment lors d'une conférence-débat sur le thème « femmes, sciences et culture ».

I ACTIONS EN FAVEUR DE L'EGALITE FEMMES / HOMMES SUR LE TERRITOIRE

La Ville de Montereau-Fault-Yonne participe activement à la lutte en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, adoptée comme grande cause municipale le 27 mars 2021 par le Conseil municipal à l'unanimité et conjuguée avec les actions concrètes mises en œuvre en lien avec le délégué du Préfet à l'égalité femmes-hommes.


Un agent de la Ville, exerçant ses fonctions au Centre social, a pour mission de mettre en place des événements et manifestations en matière d'égalité femmes-hommes, à destination des habitants de Montereau et qui sont plus largement ouverts à tout public.

Ces événements mettent notamment à contribution les élèves monterelais et les rendent acteurs de la transformation de la société.


L'ensemble de ces actions, pilotées par l'Adjointe en charge notamment de la lutte contre les discriminations, Madame Majdoline Bourgeois-El Abidi, ont été initiées par le Maire, Monsieur James Chéron.

Du 5 mars au 28 mars 2025 Montereau se mobilise en faveur des Droits des Femmes

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2025, la ville de Montereau-Fault-Yonne a souhaité mettre les femmes à l'honneur, du mercredi 5 mars au vendredi 28 mars 2025, à travers des événements organisés afin de sensibiliser les habitants et de les informer des avancées dans le domaine de l'égalité femmes-hommes.

-  **Spectacle et exposition :**
- Pièce de théâtre « Universelles »
 - Exposition "Ensemble contre les stéréotypes du genre"
- 680 participants**



-  **Exposition organisée au centre social :**
- « Que diriez-vous à la petite fille ou au petit garçon que vous étiez ? »
- 80 participants**

Du 05 au 27 mars 2025 Exposition «Que diriez-vous à la petite fille ou au petit garçon que vous étiez ?»

Cette exposition a été organisée à la Maison des Familles par l'association IMANI. Elle présente une cinquantaine de portraits émouvants de femmes et d'hommes témoignant de force et de résilience.

Chaque portrait raconte une histoire unique tout en mettant en lumière la lutte collective pour l'égalité entre les sexes. À travers ces figures exemplaires, l'exposition offre au public l'opportunité d'élargir ses horizons et de s'inspirer de véritables modèles.

En valorisant ces parcours, cette exposition rappelle que la lutte contre les discriminations est l'affaire de tous, et qu'ensemble, nous pouvons œuvrer pour construire une société plus juste et équitable.

80 participants

Le 12 mars 2025 Participation de la Mairie au concours d'éloquence au lycée André Malraux

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, l'équipe de direction du lycée André Malraux a décidé de renommer l'une de ses salles principales en lui attribuant le nom d'une femme iconique et inspirante du XXème siècle.

Afin de choisir ce nom, un concours d'éloquence a été organisé auquel 7 élèves de la classe de seconde « promotion scientifique des filles » ont participé pour défendre, chacune à leur tour, la figure féminine de leur choix parmi celles qui ont marqué l'Histoire dans le domaine des sciences, de la culture, de l'art ou encore de la politique et ont ainsi profondément changé la société.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Lycée André Malraux

Monsieur Gilles Becout
Proviseur du Lycée André Malraux (Montereau-Fault-Yonne)

Madame Isabelle Rubellin
Référénté Égalité Filles-Garçons au Lycée André Malraux

Madame Lydia Marzone
Professeure Principale de la classe de Seconde 5 PSF

et l'ensemble des élèves de la classe de Seconde 5 Promotion Scientifique des Filles
ont le plaisir de vous inviter à assister au Concours d'Eloquence
« Une femme iconique pour la Salle des Actes »
et sont très honorés, Madame Majdoline Bourgeois-El Abidi,
de vous compter parmi les membres du jury de ce concours qui aura lieu

le mercredi 12 mars 2025 à 14h
Salle des Actes
Lycée André Malraux
4, avenue du lycée 77130 Montereau-Fault-Yonne

Ce concours s'inscrit dans le cadre du projet de classe spécifique à la Seconde Promotion Scientifique des Filles et des événements organisés autour du 8 mars, Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Merci pour votre soutien et votre présence à cette occasion.

Laquelle de ces 7 femmes françaises inspirantes donnera-t-elle son nom à la Salle des Actes à l'issue de ce concours ?
Sébastien Guyot ? Irène Joliot-Curie ? Suzanne Noël ? Paulette Nardal ? Gisèle Halimi ? Niki de Saint Phalle ? Joséphine Baker ?
À vous de décider !

Madame Majdoline Bourgeois-El Abidi, Adjointe au maire en charge notamment de la lutte contre les discriminations, a été conviée en qualité de membre du jury. La salle des Actes s'appelle, désormais, salle « Joséphine Baker ».

Le 19 mars 2025 Conférence-débat avec le CIDFF

Le centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF) a proposé une conférence-débat à la Maison pour tous. Les échanges ont permis d'identifier les grandes figures féminines françaises ayant permis l'évolution des droits pour tendre vers une égalité entre les femmes et les hommes mais aussi de comprendre les grandes étapes de l'évolution des droits des femmes en France.

Les débats ont aussi permis d'échanger sur les notions d'égalité, de consentement et de harcèlement afin de mettre en lumière les représentations de genre intégrées et reproduites de manière automatique par chacun, sans jugement, en s'interrogeant sur leur impact.

30 participants

Le 20 mars 2025 Conférence-débat « femmes, sciences et culture »

Une conférence-débat, proposée par l'association Paroles de Femmes-le Relais, sur le thème « femmes, sciences et culture » a eu lieu à la Maison des familles afin d'évoquer la recherche et la médiation scientifique, de sensibiliser à la place essentielle des femmes dans les sciences, la culture et de questionner l'influence des modèles féminins.

30 participants

Le 28 mars 2025 Pièce de théâtre « Universelles »

Une pièce de théâtre intitulée « Universelles », proposée par l'association IMANI, s'est déroulée à la salle Rustic. Elle se fonde sur des histoires vraies et illustre des situations difficiles mais authentiques, permettant à chacun de s'y reconnaître.

À travers des thèmes tels que l'exclusion sociale, le racisme, le harcèlement de rue et les violences conjugales, cette pièce encourage une réflexion profonde sur des réalités vécues au quotidien.

Dans cette même salle, une exposition intitulée "Ensemble contre les stéréotypes du genre" était également proposée.

680 participants

5 octobre 2025 Octobre ROSE

Pour la 8^{ème} édition d'Octobre Rose, plus de 600 personnes se sont rassemblées au Parc des Noues pour participer à la séance de « Color Fitness » et à la course de 5 km organisées par la Ville en faveur de la Ligue contre le cancer.

Des parcours ludiques réunissant familles, amis et collègues dans un cadre unique, sain et festif ont permis de sensibiliser à l'importance du dépistage du cancer du sein et de récolter des dons.



25 novembre 2025 Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Pour l'année 2025, des événements ont été organisés du 24 novembre au 5 décembre afin de sensibiliser et informer les monterelais sur les violences faites aux femmes :

Lundi 24 novembre 2025 *Initiation au Self défense*

Un cours de self défense destiné aux femmes et animé par les agents de la police municipale de la ville a eu lieu à la salle de boxe Richelieu afin d'apprendre aux femmes à se défendre rapidement en cas d'agressions ou de violences.

25 participantes



DANS LE CADRE DE LA
JOURNÉE INTERNATIONALE
de **Lutte contre les
Violences faites
aux Femmes**

Lundi 24
Mardi 25
Jeudi 27
NOVEMBRE
Vendredi 5
DÉCEMBRE

24/11 - 14h
Initiation au self-défense (2h)
réservée à un public féminin de + de 18 ans
Salle de boxe Richelieu

25/11 - 14h
Conférence- débat (2h)
"La charge mentale"
par l'association "Parole de femmes"
Salle James Sémisoroff-Halle Nodet

27/11 - 13h30
Café débat (2h)
"Atelier beauté & bien-être"
Maison Pour Tous

05/12 - 19h30
Ciné-débat
Courts-métrages "Alice"* et Elisa"
Auditorium du Conservatoire
municipal Gaston Litaize
*Production : Archivéde-Filles, réalisateur: Arnaud Mercadier

Entrée libre et gratuite. 
Infos : 01 64 32 64 86



Mardi 25 novembre 2025 *Conférence sur la charge mentale*

Une conférence-débat sur le thème de la charge mentale s'est tenue dans la salle Semisoroff. Cette conférence a été animée par l'association Paroles de femmes - le Relais. Les habitants de la ville ainsi que 2 classes du lycée André Malraux et un groupe d'adhérents des ateliers sociolinguistiques du centre social ont assisté à cette conférence.

73 personnes

Jeudi 27 novembre 2025 Ateliers beauté et bien-être

La Maison Pour Tous a organisé un après-midi beauté et bien-être autour d'un café partagé avec des ateliers esthétiques sur les thèmes de la coiffure, de la beauté des mains...

Ce moment de partage et d'échange s'est déroulé dans un esprit convivial. Il était essentiel que les femmes se souviennent de l'importance de prendre soin d'elles.

Des jeunes de l'association ACVER (Association des codes et des valeurs de la République) sont également intervenus et ont longuement échangé avec Madame Majdoline Bourgeois-El Abidi, Adjointe au maire en charge notamment de la lutte contre les discriminations, sur les différentes violences dont les femmes peuvent être victimes.



40 personnes

Vendredi 5 décembre 2025 Ciné-débat intitulé « Alice » et « Elisa »

Le centre social a clôturé son programme d'actions dédiées à la sensibilisation, au respect et à l'égalité entre toutes et tous en présence de Madame Majdoline Bourgeois-El Abidi, Adjointe au maire en charge notamment de la lutte contre les discriminations et de Madame Maryse Heinrich, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité.

Le public a pu assister à un ciné-débat présenté par l'association Paroles de femmes - le Relais à l'auditorium du conservatoire de la ville.



Les deux courts-métrages intitulés « Alice » et « Elisa » invitent à réfléchir collectivement sur les questions de discriminations, de violences et de la résilience. Ces projections ont été suivies d'échanges nourris entre le public et l'intervenante.

Pour chacune de ces actions, il faut souligner également la présence de l'association "Soleil d'enfants" qui proposait à la vente des tee-shirt dont la recette est reversée à une femme dans le besoin.

De plus, **200 sifflets "repousse relou"** ont été distribués. Ce dispositif de lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes a été offert par la Préfecture de Melun.

25 participants

Accompagnement à la parentalité

« Être parent... ici, un café pour en parler »

Cette année, des points d'information sur la parentalité intitulés « Être parent... ici, un café pour en parler » ont été mis en place pour accompagner les parents sur des sujets quotidiens relatifs à leurs enfants tels que le sommeil, l'alimentation, les jeux, le langage, les écrans ou tout simplement d'échanger et de créer du lien avec les familles.

Ces temps d'échange se sont tenus à la sortie des écoles maternelles et élémentaires de la ville, durant les mois de février et mars, tous les mardis et jeudis, hors périodes de vacances scolaires.



Des agents de plusieurs services municipaux étaient mobilisés pour animer ces points d'information, notamment ceux de la vie scolaire, de la petite enfance, de la ludothèque, et de la réussite éducative. Des partenaires du centre social ainsi que des représentants du CCAS étaient également présents.

Perspectives 2026

Reconduction des points informations sur la parentalité

La prise en compte de la Parentalité dans le cadre des spectacles au Majestic

Afin de faciliter l'accès des parents aux événements, un service de « garderie » est mis en place depuis 2023 pour les enfants des parents assistant aux spectacles organisés au Majestic.

Les enfants à partir de 6 ans peuvent être confiés à deux animateurs diplômés (BAFA, BAFD) sur réservation jusqu'à la veille du spectacle et au tarif de 5 euros par enfant gardé pour la durée du spectacle

Les enfants sont pris en charge par les deux animateurs au Majestic 15 minutes avant le début du spectacle, se rendent ensemble à la Maison des Kids et sont raccompagnés au Majestic à la fin du spectacle.

le majestic
scène de monterreau

Profitez...
nous gardons vos enfants !

Confiez vos enfants (à partir de 6 ans) à l'accueil du Majestic, 15 minutes avant le show. Vous les récupérez à la sortie du spectacle.

Repas fourni par la famille.

TARIF 5€

Enfants encadrés par des animateurs diplômés (BAFA) au sein de la « Maison des Kids »

Inscriptions : jusqu'à la veille de spectacle

01 64 70 71 39
contact@majestic-monterreau.fr

monterreau
Porte de Paris

Monterreau
MAISON DES KIDS

La formation des agents en lien direct avec le public

De nombreux agents de la Ville de Montereau-Fault-Yonne, en raison de leur métier, œuvrent chaque jour au contact direct des Monterelais. Il est donc apparu nécessaire de leur permettre d'être formés et dotés de moyens pour identifier, prévenir et lutter contre les discriminations ou les violences faites aux femmes et aux enfants dans l'exercice de leurs missions.

Depuis 2021, la ville renouvelle, chaque année, sa volonté de former les agents sur l'accompagnement les femmes et les enfants victimes de violences conjugales. Ainsi les agents de la police municipale, du centre social, de l'état civil ou encore les auxiliaires de puériculture ont été sensibilisés à l'identification et à la gestion des violences faites aux femmes et aux enfants.

En 2025, la collectivité a poursuivi son engagement en maintenant des formations pour les services en lien direct avec les administrés. Ces formations ont concerné 59 agents assurant les missions d'ATSEM, d'auxiliaire de puériculture ou d'auxiliaire petite enfance. Elles ont pu participer à des formations sur les thèmes suivants :

- Les violences éducatives ordinaires/intra familiale et les conséquences sur les enfants
- La sensibilisation aux violences de couple

Orientations 2026

En 2026, la Ville reconduit son engagement pour l'égalité femmes-hommes et continue de développer les actions menées en lien avec ses différents partenaires (associatifs et institutionnels).

Pour la journée des droits des femmes, le programme sera enrichi de nouvelles animations :

- Zumba géante et déploiement du symbole scientifique féminin (chaîne humaine) avec prise de vue par un drone
- Conférence débat présentée par "Paroles de femmes" sur le thème "Citoyenneté et Engagement"
- Représentation théâtrale à l'auditorium du conservatoire "A dire d'Elles" par la troupe Scènes en Seine
- Concours d'éloquence sur "les luttes contre les discriminations"

Ensemble, continuons à faire vivre les valeurs d'égalité, de respect et de solidarité !

II L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Plan d'action triennal relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Au terme du précédent plan d'actions triennal (2021-2023), la ville souhaite poursuivre son engagement en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Lors de sa séance du 22 mars 2024, par une délibération n°D_32_2024, le Conseil municipal a adopté, après un avis favorable du Comité Social Territorial, le plan d'actions triennal 2024-2026 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en conservant les axes d'actions suivants :

- Evaluer, prévenir et le cas échéant traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes,
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux métiers et cadres d'emplois,
- Favoriser l'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle,
- Lutter contre les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et les discriminations,

Ce plan d'actions triennal réaffirme la mise en place d'un mode de gouvernance de la politique d'égalité professionnelle.

Comité Consultatif en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes

Le Comité Consultatif en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes a été mis en place le 12 septembre 2023. Il réunit Madame Majdoline Bourgeois- El Abidi, Adjointe déléguée notamment au personnel, au dialogue social et à la lutte contre les discriminations, la direction des ressources humaines et les représentants des organisations syndicales.

La deuxième réunion du Comité Consultatif en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes s'est déroulée le 30 janvier 2025. Ce temps d'échange a permis de faire un point d'étape sur le plan triennal égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2024-2026, de présenter l'atelier « Fresque du sexisme » et le dispositif de signalement.

Sensibiliser et responsabiliser les agents à l'égalité professionnelle

Le bilan du Plan de formation 2022-2024 a permis de mettre en exergue la volonté de la ville à former et doter les agents de moyens pour identifier, prévenir et lutter contre les discriminations ou les violences faites aux femmes et aux enfants dans l'exercice de leurs missions.

Ainsi entre 2022 et 2024, la mise en place de 15 formations a permis de former 145 agents sur les sujets de discriminations, de violences sexistes et sexuelles et de violences conjugales.

Favoriser la mixité des métiers

La Ville de Montereau souhaite développer et encourager la mixité dans les différents métiers de la collectivité sous l'impulsion du Maire, Monsieur James Chéron.

- ✚ Depuis 2020, l'équipe de la Direction générale est composée de 2 femmes et 2 hommes. Plus de la moitié des postes de responsables sont occupés par des femmes (31 femmes et 29 hommes).
- ✚ Depuis 2022, le langage inclusif est utilisé dans les annonces de recrutement et dans les intitulés de postes. Les candidatures correspondant au profil recherché et répondant à l'objectif de mixité sont étudiées avec une particulière attention.
- ✚ La Ville s'appuie également sur la jeunesse par le biais de l'apprentissage ainsi :
 - En 2022, 3 apprenties sur 4 étaient des femmes.
 - En 2023, 2 apprenties sur 3 étaient des femmes.
 - En 2024, 2 apprenties sur 4 étaient des femmes.
 - En 2025, 2 apprenties sur 4 étaient des femmes.
- ✚ Le développement de la prévention et le maintien sur les postes à pénibilité est aussi un enjeu majeur. Ainsi, en 2025, dans le cadre des reclassements ou des préconisations de la médecine du travail 2 femmes et 1 homme ont pu bénéficier de l'achat de matériel ergonomique afin de faciliter l'exercice de leurs missions.

Accompagner l'évolution professionnelle des agents

La Ville de Montereau favorise l'évolution professionnelle par la montée en compétence des agents féminins notamment en tenant compte de leurs aspirations à accéder à de nouvelles missions ou à développer leurs compétences.

Plan de formation

Le plan de formation 2022-2024 consacrait un axe relatif au développement des compétences managériales et des compétences métiers. Le bilan de cet axe a mis en avant l'approfondissement de connaissances et le développement d'une culture managériale commune pour l'ensemble des directeurs-trices et responsables de service.

Entre 2023 et 2024, 140 agents ont participé à une formation sur le management dont 82 femmes sur les thèmes suivants :

- La conduite de projet
- Le rôle et positionnement de l'encadrant de proximité dont 35 femmes.
- Le rôle du manager pour favoriser le bien-être au travail
- L'entretien professionnel un acte de management
- La mobilisation de ses ressources pour prévenir le stress pour les encadrants
- Le Passage de collègue à chef(fe)

Le nouveau plan de formation 2025-2027, présenté au conseil municipal du 31 mars 2025 après avis du Comité Social Territorial, conserve un axe consacré à l'acquisition et au renforcement des compétences managériales.

En 2025, 12 agents dont 9 femmes ont participé à des formations liées au management sur les thèmes suivants :

- La gestion de conflit pour les encadrants
- Les fondamentaux du management
- Mener une réunion et gérer les conflits d'équipe

Perspectives 2026

- 4 sessions de formation relative à la gestion du temps de travail seront organisées pour les agents en position d'encadrement
- Une formation relative à l'intelligence artificielle sera mise en place pour les responsables

Evolution de carrière

En 2025, 31 agents dont 10 femmes ont bénéficié d'une évolution de carrière afin de valoriser leur investissement professionnel.

Dans le cadre des avancements de grades 22 agents dont 10 femmes ont pu accéder à un grade supérieur. Concernant la promotion interne qui permet à un fonctionnaire de changer de cadre d'emplois ou de catégorie, 9 agents dont 5 femmes ont pu en bénéficier.

Maintien d'un régime indemnitaire équitable et neutre de genre

En 2022, la Municipalité et le Maire ont souhaité mettre en œuvre la part variable du régime indemnitaire, le Complément Indemnitare Annuel. Celui-ci fait l'objet d'une appréciation dédiée dans le cadre des entretiens annuels d'évaluation, et est susceptible d'évoluer à la hausse ou à la baisse selon la manière de servir et les résultats professionnels.

L'évolution est basée sur un barème de montants fixes, qui dépendent de la catégorie et de l'appréciation. N'étant pas lié aux fonctions exercées ni indexé sur le niveau de rémunération de l'agent, la mise en œuvre du CIA permet de valoriser les agents sans que d'éventuelles inégalités n'interfèrent.

Perspectives 2026

Reconduction de l'enveloppe budgétaire destinée au CIA

En 2025, 99 agents ont bénéficié d'une augmentation de leur Complément Indemnitare Annuel (CIA) dont 69 femmes.

Lutter contre les actes de discrimination, de harcèlement ou de violences sexistes

La municipalité est toujours aussi attentive aux alertes formulées par les agents ou les administrés. Une enquête administrative est systématiquement diligentée par le Maire, Monsieur James Chéron, afin d'établir la véracité des faits et de formuler des préconisations.

La Ville, déjà lauréate en 2023 du Fonds pour l'Egalité Professionnelle, avait mis en place plusieurs sessions de formation pour les managers sur le thème « Comprendre et agir face aux violences sexistes et sexuelles au travail ».

En 2024, 10 agents dont 9 femmes ont participé à la formation Fresque du Sexisme proposé par l'organisme IMANI en lien avec le centre social. Cette formation sous forme d'atelier d'intelligence collective a permis aux agents de détricoter la mécanique sexiste et de se projeter dans une société égalitaire.

Campagne de valorisation des agents à travers leur métier

En 2025, la municipalité a mis en place une campagne de communication et d'affichage afin de valoriser les agents de la ville et, à travers eux, présenter leur métier aux Monterelais. Ainsi, 19 agents ont participé à cette campagne dont 10 femmes.

Plusieurs métiers, représentant la collectivité, étaient mis à l'honneur tels que médecin, sage-femme, ATSEM, agent de propreté urbaine, éducateur sportif, agent d'état civil, maman-papa sécurité, agent de la cuisine centrale.

La ville a souhaité présenter des métiers le plus souvent exercés par des femmes mais où les hommes ont également leur place tel qu'auxiliaire petite enfance en crèche et des métiers principalement exercés par des hommes mais dans lesquels les femmes peuvent aussi s'épanouir tel qu'agent des espaces verts.



Développer une démarche de qualité de vie au travail et de cohésion

L'égalité professionnelle étant également favorisée par des relations de travail et des rapports humains plus sains, la Ville s'engage depuis 2021 dans une démarche de qualité de vie au travail par le développement de la cohésion. Elle crée notamment des événements et des espaces de dialogue ouverts à tous, indépendamment du métier, de l'âge ou du genre.

✚ Chaque mois des petits déjeuners sont organisés avec le Maire, Monsieur James Chéron. Les agents participants sont tirés au sort afin d'assurer l'équité et la mixité des groupes en terme de genres et de métiers. Ces moments de proximité permettent aux agents d'échanger directement avec le Maire. En 2025, 9 petits déjeuners ont été organisés auxquels 79 agents ont participé dont 50 femmes.

✚ Depuis 2021, en complément de la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel, le Maire, Monsieur James Chéron, a souhaité qu'un « moment de convivialité » soit organisé afin de réunir l'ensemble des agents. En 2025, le moment de cohésion et de convivialité s'est déroulé le 4 juillet au Wam-Park. Les agents ainsi que leur famille ont pu partager un repas avec une soirée musicale et participer à différentes activités (volley, pétanque et détente au bord de l'eau, activités aquatiques). Ainsi, 356 personnes se sont inscrites pour participer à cet événement.

✚ Le 24 janvier 2025 a eu lieu la cérémonie des vœux du Maire au personnel communal à la salle Rustic sous forme de repas avec une soirée musicale. 277 agents et bénévoles se sont inscrits pour participer à cet événement et 25 agents, qui travaillaient ce soir-là, ont pu bénéficier d'un plateau repas.

Favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

Temps partiel

La Ville de Montereau poursuit sa politique en faveur des agents à temps partiel, de droit ou sur autorisation, et l'accorde également aux agents en position d'encadrement, sous réserve des nécessités de service.

En 2025, 43 agents bénéficiant d'un temps partiel et sont uniquement des femmes.

Télétravail

Le télétravail est mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2023 après avoir été élaboré en lien avec les organisations syndicales afin d'aboutir à un protocole d'accord puis adopté à l'unanimité par le Comité technique en date du 25 novembre 2022 et par le Conseil municipal en date du 5 décembre 2022.

Pour une meilleure prise en compte des besoins des agents, le choix est possible, sur avis hiérarchique, entre 1 à 2 jours fixes par semaine et un forfait de 20 jours flottants maximum à poser dans l'année.

Depuis sa mise en œuvre, le télétravail est majoritairement sollicité par des agents féminins :

- En 2024, 11 agents ont bénéficié d'un télétravail hebdomadaire dont 10 femmes.
- En 2025, 12 agents, uniquement des femmes, ont bénéficié d'un télétravail hebdomadaire.